Genre du véhicule

(entr.ttes roues)

de la cabine .- "CH" derrière No châssis

Constructeur du châssis HENSCHEL-Werke AG, Kassel (D

Châssis de camion

Nº du châssis frappé

N° du moteur francé

Type du moteur 6 R 1215 DHR- en ligne, vertical, à injection directe (ancien 520 D 6 HR) Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique Cylindrée 11'045cm3 Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites Dimensions ext. en mm Temps Transmission méc.synchr. Treuil/Cabest. Longueur 61820 Refroidissement eau Nombre vit. avant $6 \times 2 = 12$ Crochet rem. sel.demand Largeur .. 21300 Entraînement sattes roues Vitesse en 1" 5.6 - 6.3 Voie avant 1 930 Hauteur 21815 Nombre d'axes Vitesse en prise dir. 62 - 69 Vole arrière 1'709 **Empattement** 41350 Bloquage différentiel arrière Nombre de pneus *)Diam. de braq.15,95/16,10 Porte à faux arr. 1'100 Frein à pied à air comprimé, l circuit, à expansion interne, sur toutes les roues ** Frein à main mécanique. à expansion interne. à tringles, sur les roues arrière (Stopfix) Poids avec avant arr. total Pneumat. gir. avant Dimensions int. en mm A vide cab. Dimension 31575 51375 11800 10.00-20 10.00-20 Longueur Charge utile Charge pneu selon carrosserie Largeur 31000 3:000 Total: 6'000 10'900 Hauteur 14'500 Multiply SUPER Gar. de fabr. 000 on the contract 15 950 -144500 jumelés Haut, ridelles Poids max. garanti pr. train routier 32 500 40+ *** Nombre de portes 2 (cabine Porte à faux arr. Direction: positionà gauche - assistée hydraul. Marque du moteur HERSCHEL C.V. frein 170 DIN Alésage Course 125 C.V. impôts 150 56.25 Forme de la carrosserie cabine normale fermée Nombre de places: total (avant milieu Places debout arr. Siège arrière Side-car

Caractéristiques "HS 14 HAK-CH" sur plaquette, à droite vers marchepied. - "HS 14" devant portes

Type

diesel

- Importateur: Vallet & Steulet SA. Bâle

HS 14 HAK - CH

Carburant

à droite, à 1ºAV et à 1ºAR, latéralement sur longeron + sur plaquette

Moděle

année

1962

Bordereau-type

N٥

3' 735

Nombre de cylindres 6

Marque de fabrique

à droite, au centre du bloc

HENSCHEL TM

37.

+)	
Phares: marque 2/ HELLA ou BOSCH	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = séparés au-dessus phares (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières 2/ sous les feux stop (rouge)	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 2/ séparés, oscillants	Rétroviseur 2/ extérieur sur portes cabine
Feu stop 2/ au-dessus feux AR comb.av.clign	. Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle à gauche combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière	-
Equipement électr. 12 / 24 Volts (2 x 12 V)	<u> </u>
Mesure du bruit 88 - 90 bB à 2°100 t/min	_

Observations et exceptions

Poids de la cabine = 400 kg.

- *) Blocage du différentiel: Sur demande sur essieux avant et arrière.
- **) Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4)
- ***) Poids max.remorquable garanti par le constructeur: 18'000 kg.

 Démarrage en côte de 15 %: 37 t (remorque 22,5 t) = bon.- Le frein à main retient le train complet (diminué à 29,5 t) dans une telle côte.- La décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.
 - +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

 Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Bâle, 18.1.62 Thoune, 22.1.62

La Commission d'expertise-type

			İ					;		<u> </u>		
	Genre du	véhicule		Marque de			` туре		Modèle Bordereau-type			
<u> </u>	Châssis de	camion			CHELTA	,	·		année	. 1	N°	
VII.C. MOT	(entr.tte	s roues)	- (Se	aviem-	Renault) 2	/63 HS	14 HAK - '	CH	1962	3' 7	35	
හි .	Caractéristiques "HS 14 HAK-CH" sur plaquette, à droite vers marchepied "HS 14" devant portes											
17	de la cabine"CH" derrière No châssis Carburant diesel Nombre de cylindres 6											
12.3	Constructeur du châssis HENSCHEL-Werke AG, Kassel (D - Importateur: Vallet & Steulet SA, Bâle											
13 2	Nº du châssis frappé à droite, à 1ºAV et à 1ºAR, latéralement sur longeron + sur plaquette											
7	N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc											
S.	Type du moteur 6 R 1215 DHR- en ligne, vertical, à injection directe (ancien 520 D 6 HR)											
	Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique											
EXPERTISE-TYPE	Cylindrée	11'045			nque à air o				Dimensio	ns ext. e	en mm	
ΔX.	Temps	4	Tra	nsmission	méc.sy		il/Cabest.		Longueur		61820	
ш	Refroidissem	ent eau	Nor	mbre vit. a	vant 6 x 2 =	= 12 Croc	het rem.	sel.demande	Largeur	•	2'300	
	Entraînement	s.ttes r	oues Vite	esse en 1''	5,6 - 0	5,3 Voie	avant :	1'930	Hauteur		2'815	
•	Nombre d'axe		Vite	esse en pri	ise dir. 62 -	69 Voie	arrière :	1709	Empattem	ent	41350	
Nombre de pneus 6 Bloquage différentiel arrière *)Diam. de braq.							ı. de braq. 15	,95/16,10				
`	Frein à pied											
	Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière (Stopfix)											
	Poids avec	avant a	ırr.	total	Pneumat.	avant	arr.		Dimensions int. en mm		n mm	
	A vide cab.	31575 1	1800	51375	Dimension	10.00-20	10.00-20		Longueur			
<u> </u>	Charge utile		carross	serie	Charge pneu	31000	31000		Largeur			
BT	.Total	6'000 10	.400	14'500	•	Multi	ply	SUPER .	Hauteur	•		
2/63	Gar. de fabr.	<u>-51100 10</u>	<u>'000 -</u>	<u>14'500</u>	151950		jumelés		Haut. ride	lles		
1/65	Polds max. ga	aranti pr. trali	n routier 🤊	321500	10 + ***)	Nombre de	Nombre de portes 2 (cabine) Porte à faux arr.					
	Direction: po	sition <u>à gau</u>	che – as	ssistée	hydraul.	Marque du	moteur HEN	SCHEL	C.V. frein	1'	70_DIN	
•	Alésage			125		Course				ts	56,25	
• •	Forme de la carrosserie cabine normale fermée											
. •	Nombre de pl	aces: total		3	(avant	milieu	arr.)	Places de	bout		
	Siège arrière Side-car											

Phares: marque 2/ HELLA ou BOSCH	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = séparés au-dessus phares (orange
Feux de position 2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop (orange
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières 2/ sous les feux stop (rouge)	Avertisseur 1/électrique (1-ton)
Réflecteurs 2/ séparés, oscillants	Rétroviseur 2/ extérieur sur portes cabine
Feu stop 2/ au-dessus feux AR comb.av.clign	l。Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle à gauche combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière	<u> </u>
Equipement électr. 12 / 24 Volts (2 x 12 V)	<u>-</u>
Mesure du bruit 88 - 90 bB à 2°100 t/min	
Observations of exceptions	

Observations et exceptions

Poids de la cabine = 400 kg.

- *). Blocage du différentiel: Sur demande sur essieux avant et arrière.
- **) Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4)
- Poids max.remorquable garanti par le constructeur: 18:000 kg.

 Démarrage en côte de 15 %: 37 t (remorque 22,5 t) = bon.— Le frein à main retient le train complet (diminué à 29,5 t) dans une telle côte.— La décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.
 - +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

 Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

eu et date de l'expertise-type Bâle, 18.1.62 Thoune, 22.1.62

La Commission d'expertise-type